



## Quand rendre les clefs de notre ancien logement

Par **pasquoil**, le **30/07/2012** à **07:44**

Bonjour, j'ai fait construire ma maison qui se termine le 31/07/2012 j'ai envoyé mes 3 mois de préavis datés du 4/06/2012 cachet de la poste le 5/06/2012. Alors je voudrais savoir quand je dois rendre mes clefs ? car mon bailleur veut les clefs le 31/08/2012 car la durée du bail du 1/04/2009 pour se terminer le 31/03/2009 alors quelle date dois-je prendre merci

Par **edith1034**, le **30/07/2012** à **08:08**

vous avez jusqu'au 6/09/2012 puisque le préavis le jour de la réception de la résiliation du bail. Pour tout savoir sur la résiliation du bail : <http://www.fbls.net/lettrelocataire.htm> vous pouvez alors négocier une remise de clefs plus vite contre une remise de loyer. Pour tout savoir : <http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **cocotte1003**, le **31/07/2012** à **19:44**

Bonjour, la durée du bail n'a rien à voir avec votre départ, c'est la date de réception de votre lettre de préavis + 3 mois qui est la date de fin de préavis, cordialement